

# AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

## Hydro One Networks Inc. a déposé une demande de modification de ses tarifs de transport d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Hydro One Networks Inc. (Hydro One) a déposé une demande d'approbation auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vue de modifier ses tarifs de transport d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. La demande vise à obtenir une ordonnance d'approbation de ce qui suit :

- Évaluation des besoins en revenus pour 2026
- Approbation de la liquidation du solde dans le compte d'écart des revenus des services d'exportation d'électricité excédentaire au 31 décembre 2024
- Approbation de la liquidation du solde dans le compte de report du mécanisme de partage des bénéfices au 31 décembre 2024
- Approbation du tarif du service de transporteur d'électricité pour 2026

Si la requête est approuvée telle que déposée, la facture mensuelle des clients résidentiels et des consommateurs d'électricité utilisant les services généraux types augmenterait de la manière suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

<b>Client résidentiel (750 kWh)</b>	<b>0,19 \$ par mois</b>
<b>Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)</b>	<b>0,42 \$ par mois</b>

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés.

Toute modification des tarifs applicable au transport dans la province sera répercutée au niveau de la portion des frais de livraison pour tous les consommateurs d'électricité de l'Ontario. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

## À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le demandeur a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y donner suite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

### DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus. Visitez le site [www.oeb.ca/fr/demandes](http://www.oeb.ca/fr/demandes) et utilisez le numéro de dossier **EB-2025-0159** pour :

- examiner la demande;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires.
- présenter une demande pour devenir un intervenant;

### DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **14 juillet 2025** si vous souhaitez :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

## EN SAVOIR PLUS

### Commission de l'énergie de l'Ontario

📞 1 877 632-2727 ATS : 1 877 632-2727

🕒 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

🌐 <https://www.oeb.ca/fr/demandes/demandes-en-cours>

### Hydro One Networks inc

📞 1 888 664-9376

🕒 Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h

🌐 <https://www.hydroone.com/>

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*.

This document is also available in English.



Ontario  
Energy  
Board